

Avant-propos

La question des marges des entreprises réunionnaises revient fréquemment dans le débat public. Les marges sont-elles excessives ? Y a-t-il des secteurs où les marges sont plus élevées à La Réunion ?

Répondre à ces questions n'est pas simple. De quelles marges parle-t-on ? Quel est le meilleur indicateur pour analyser le comportement des entreprises ? Est-il suffisant ? Peut-on comparer les marges à La Réunion et en France métropolitaine sans risquer d'en tirer des conclusions trop rapides ?

Cet ouvrage constitue la deuxième publication réalisée à La Réunion sur les ratios de gestion des entreprises. La précédente, diffusée en décembre 2013, donnait une première approche à un niveau plus agrégé et sur le champ complet de l'ensemble des entreprises.

Ce dossier cherche à mettre à disposition des acteurs publics comme des citoyens des données comptables des entreprises permettant de comparer La Réunion à la métropole. Ces comparaisons ne sont pas simples et il serait dangereux de tirer des conclusions hâtives à partir d'un seul indicateur.

Le champ d'analyse est restreint aux entreprises de 1 à 249 salariés, afin d'éviter d'avoir des écarts dans les ratios comptables qui tiendraient uniquement à des différences de tailles d'entreprises. En effet, les entreprises sans salarié sont très présentes à La Réunion et ont, par définition, des taux de marge très élevés. À l'opposé, les entreprises de plus de 250 salariés ne représentent que 12 % du chiffre d'affaires dégagé par les entreprises à La Réunion, contre 40 % en France. Ces plus grandes entreprises ont des ratios de gestion très différents s'appuyant notamment sur des économies d'échelle.

Par ailleurs, l'analyse s'appuie sur plusieurs ratios économiques qui permettent de rendre compte de l'activité des entreprises : le taux de valeur ajoutée, le taux de marge, le taux de marge commerciale (dans le commerce), le taux d'investissement, le taux d'endettement, le bénéfice, etc. Seul l'examen de l'ensemble de ces ratios peut permettre de dresser un premier diagnostic d'un secteur.

Enfin, seuls les secteurs ayant suffisamment d'entreprises et des données comptables fiables sont présentés dans ce rapport.

Ce premier diagnostic reste cependant insuffisant pour répondre parfaitement à la question de départ. D'une part, il peut y avoir dans un même secteur des différences entre La Réunion et la France dues à des activités détaillées hétérogènes. Ces différences peuvent parfois expliquer les écarts observés dans les ratios comptables. D'autre part, des dispositifs législatifs spécifiques existent dans les DOM. Notamment des mesures de défiscalisations ou d'exonérations de charge peuvent influencer certains indicateurs mesurés.

Ce dossier apporte néanmoins des éléments quantitatifs qui, nous l'espérons, pourront aider à la compréhension des systèmes productifs réunionnais.

Directrice régionale de l'Insee
La Réunion – Mayotte

Valérie Roux